

## Belgique : le nouveau programme de morale

**Michel Bastien**, Inspecteur du cours de morale non confessionnel dans l'enseignement secondaire belge

Où l'on introduit de la philosophie dans un cours de morale...

Depuis 1996, une Commission composée de professeurs de morale travaille à la mise en œuvre progressive d'un nouveau programme. Elle a pour mission d'actualiser le programme de 1976 en favorisant trois axes fondamentaux: une approche centrée sur la réflexion philosophique, une meilleure identification des contenus, une approche pédagogique exprimée en termes de compétences citoyennes.

Est-ce à dire que l'ancien programme de 1976 est devenu obsolète? Certainement en ce qui concerne la partie " matière ". Celle-ci est nettement trop marquée par une époque qui ne correspond plus aux réalités et aux besoins de notre société. De plus, ce programme était assez diffus dans sa conception et ne favorisait pas une approche suffisamment structurée.

Par contre les objectifs essentiels de ce programme sont toujours pertinents et constituent une référence philosophique incontournable. On peut en effet y relever, sous le titre " Principes généraux ", des recommandations fondamentales parmi lesquelles la nécessité pour les adolescents de se donner, " sans se référer à une puissance transcendante ni à un fondement absolu " une morale " autonome " débouchant " sur l'authenticité et l'engagement ". Il s'agit de promouvoir une " éthique en mouvement " basée sur le " principe du libre examen ", " supposant la relativité des connaissances et des valeurs, l'éveil constant de l'esprit critique ". Ce programme met encore en évidence la " responsabilité personnelle " des élèves " dans le maintien, l'affinement et la création des valeurs ".

Ces " Principes généraux " ont manifestement inspiré les travaux de la Commission qui a déposé ses conclusions relatives au nouveau programme qui est d'application pour le degré supérieur de l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique.

On peut lire dans le " Préambule " de ce nouveau programme que " la formation et l'éducation devraient amener les adolescents à se construire comme personnes et comme citoyens ". Cette déclaration inscrit le cours de morale dans les perspectives ouvertes par l'article 6 du Décret sur les missions de l'école qui définit les objectifs généraux de l'enseignement secondaire, dont celui qui impose de " préparer tous les jeunes à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et multiculturelle ".

¶ cet objectif général, le cours de morale affirme sa spécificité par l'apport d'objectifs dont les dimensions éthiques et philosophiques sont explicitement affirmées. Il me semble important de souligner ici que l'introduction de notions de philosophie dans le nouveau programme du degré supérieur<sup>1</sup> a en effet pour vocation de contribuer à promouvoir:

1. Une disponibilité à l'étonnement. Il faut entendre par là la capacité de " préserver la spontanéité du regard ", la volonté de " chercher à comprendre le réel ", de " creuser les questions en profondeur " et de " tenter d'en dévoiler la complexité ", de " renvoyer toute construction intellectuelle à l'épreuve de la réalité elle-même ".

2. Une aptitude à la décentration. Il s'agit " d'amener l'élève là où il ne serait pas allé seul, à quitter un lieu d'évidence ou d'immédiateté, à comprendre qu'il existe d'autres visions du monde que la sienne ". Par la pratique du libre examen chacun sera invité à ne pas confondre opinion et vérité, à accéder à un " pluralisme constructif " par " la compréhension, l'analyse et la confrontation " de différentes " approches " et " traditions " philosophiques.

3. Une ouverture à la réflexion. Il s'agit " d'interroger les affirmations ", de pratiquer le doute et l'esprit critique; de maîtriser l'argumentation et l'art de la communication afin de " se forger une conviction ", " d'oser la défendre " et " au besoin d'en changer ".

4. Une approche critique et constructive des savoirs, des normes et des valeurs. Ils s'agit de développer " une morale autonome et chercher à la fonder par une interrogation et un choix responsable des normes et valeurs ".

5. Une interrogation sur le sens de la vie qui se veut une interrogation provisoire sur les grandes questions métaphysiques en rapport avec les questions existentielles des élèves.

On le voit, qu'il soit exprimé en termes de compétences terminales ou transversales, ce nouveau programme est ambitieux. L'esprit qui l'anime (dont l'introduction de notions de philosophie) sera étendu au programme des quatre premières années de l'enseignement secondaire.

C'est un programme de vie, de toute une vie qui est proposé non seulement aux élèves, mais aussi aux enseignants. Chacun, s'il joue le jeu, quels que soient son âge, sa formation, son statut (professeur ou élève), sera nécessairement en état de réflexion par rapport au monde et à lui-même, en situation de constante remise en question.

Ne s'agit-il pas là des attitudes fondamentales qui caractérisent à la fois un bon programme d'éducation et le principe de vie que suppose la pratique du libre examen?

Avec l'aimable autorisation du Centre d'Action Laïque, Bruxelles.

e-mail: [espace@cal.ulb.ac.be](mailto:espace@cal.ulb.ac.be) - site: [www.laicite.be](http://www.laicite.be)

---

(1) En France, classes de seconde, première et terminale, à raison de deux heures hebdomadaires. En France, niveau de collège, à raison de deux heures hebdomadaires.